

FBN Terra Humic

GUARANTEED MINIMUM ANALYSES

Humic Acid 13.4%

Amino Acids ... 42.9%

Active ingredients derived from registered and exempt materials.

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND ANIMALS

ALWAYS READ LABEL BEFORE USING

May be harmful if swallowed. May cause skin, eye, and respiratory irritation. Prevention: Avoid breathing mists, vapours or spray. Wash skin and clothing thoroughly after handling. Use only outdoors or in a well-ventilated area.

Wear protective gloves and eye protection. Wear long sleeved shirt and long pants, shoes and socks.

Caution: this fertilizer should be used only as recommended. It may prove harmful when misused.

GENERAL

FBN Terra Humic is a soil amendment designed to break down molecular compounds in the soil structure. *FBN*

Terra Humic may provide a source of added organic carbon. *FBN Terra Humic* can be applied directly to soil and can be applied with most pre-emergent herbicides; this allows *FBN Terra Humic* to be mixed and applied with most commercially available fertilizers and micronutrients. Always conduct a jar test for compatibility before mixing

with other products. This product is soluble over a pH range of 2.0 to 12.0.



FBNSM

NET WEIGHT / NET CONTENTS:

1005 Kg (2215.65 Lb) / 1000L (264 Gal)

502.5 Kg (1107.82 Lb) / 500L (132 Gal)

108.52 Kg (239.25 Lb) / 108L (28.5 Gal)

_____ / _____

DENSITY: 1.07 Kg/L (9.82 Lb/Gal)

EXPIRY: _____

LOT: _____

DIRECTIONS FOR USE

Apply *FBN Terra Humic* directly to soil at the rate of 1 to 4 L/Ac or 2.47 to 9.88 L/Ha per application. *FBN Terra Humic* can be applied 1-4 times per year depending on the soil conditions. If tank-mixed, perform a compatibility jar test prior to mixing in tank. Compatibility can be simply checked by:

- Mixing each product in a clear container in the same proportion to be used in the field
- Agitating vigorously for at least 30 seconds
- Visually observing for precipitate

Use in accordance with recommendations from a county agricultural representative or a professional agricultural consultant for crops, rates, timing, or frequency not listed.

This product may be tank mixed with pesticides. In some cases, tank mixing with pest control products can result in reduced pesticide efficacy or increased host crop injury. The user should contact the company responsible for the pest control product before applying any tank mix.

FIRST AID

IF SWALLOWED: Call a POISON CENTER if you feel unwell. Rinse mouth.

IF ON SKIN: Wash with plenty of water. If skin irritation occurs: Get medical attention. Take off contaminated clothing and wash it before reuse.

IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. Call a POISON CENTER if you feel unwell.

IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. If eye irritation persists: Get medical attention. Treat symptomatically.

For Emergency Medical Assistance (Human or Animal) contact Rocky Mountain Poison Control at 1-866-767-5041.

For Chemical Emergency Assistance (Spill, Leak, Fire or Accident) contact CHEMTRAC at 1-800-424-9300 (North America) or 1-703-527-3887 (International).

STORAGE: Store locked up. Keep container tightly closed. Store in a cool, well-ventilated location away from direct sunlight. Protect from freezing.

DISPOSAL: Dispose of contents and container in accordance with local, provincial and federal regulations.

CONDITIONS OF SALE

Farmer's Business Network Canada, Inc. and its affiliates, respective officers, directors, employees, agents, successors, (collectively, "FBN") warrants only that this product conforms to the product description on the label ("Limited Warranty"). Other than the foregoing Limited Warranty, this product is sold on an 'as-is' basis. FBN disclaims to the fullest extent permitted by law, all other representations, warranties and conditions of any kind, either oral or written, either express or implied, including, but not limited to: the implied condition or warranty of merchantability, fitness for a particular purpose, title, non-infringement, performance of the product, that the use of this product will cause or result in any particular outcome, or the product compatibility with other products or permitted tank mixes, whether arising by law, course of dealing, course of performance, usage of trade or otherwise, all of which are expressly disclaimed. Buyer's and user's exclusive remedy under the Limited Warranty is limited to FBN repairing or resupplying (at FBN's election) the relevant or comparable product(s) in compliance with such warranty. To the fullest extent permitted by law, under no circumstances and under no legal theory (including, without limitation, tort, contract, strict liability, or otherwise) shall FBN be liable to user or buyer for (A) any direct, special, incidental, consequential, punitive or exemplary or indirect damages of any kind, including damages for lost profits, lost revenue, unrealized savings, crop loss, loss of yield, loss of goodwill, business interruption damages, work stoppage, or (B) any amount, in the aggregate, in excess of the amount actually paid for this product, exclusive of taxes, shipping & handling, and any other applicable fees, or (C) any other matter. FBN further disclaims any liability for compensatory or other damages arising out of any use contrary to the label direction. Some jurisdictions do not allow the exclusion or limitation of certain damages or limitations on how long an implied warranty last, so only portions of the above limitation and exclusions may apply to user or buyer if so restricted by law.

PACKAGED BY:

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607, High River,
Alberta, Canada, T1V 1M7

Terra humique FBN

ANALYSE MINIMALE GARANTIE

Acide humique 13,4 %

Acides aminés 42,9 %

Les ingrédients actifs sont dérivés de matières exemptées.

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX

TOUJOURS LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut irriter la peau, les yeux et les voies respiratoires. Prévention : Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs ou les aerosols. Laver la peau et les vêtements soigneusement après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures.

Avertissement : Cet engrais ne doit être employé que de la manière recommandée. Il peut être nocif s'il est employé mal à propos.

GÉNÉRALITÉS

Terra humique FBN est un amendement du sol conçu pour dégrader les composés moléculaires dans la structure du sol. *Terra humique FBN* peut agir comme une source de carbone organique ajouté. *Terra humique FBN* peut être appliqué directement sur le sol et il peut être utilisé avec la plupart des herbicides de prélevée; il est donc possible de mélanger et d'appliquer *Terra humique FBN* avec la plupart

des engrais et oligo-éléments offerts sur le marché.

Effectuer un essai de flocculation avant de mélanger le produit à d'autres produits afin de vérifier la compatibilité. Ce produit est soluble lorsque le pH se situe entre 2,0 et 12,0.



POIDS NET / CONTENU NET :

1 005 kg (2 215,65 lb) / 1 000 L (264 gal)

502,5 kg (1 107,82 lb) / 500 L (132 gal)

108,52 kg (239,25 lb) / 108 L (28,5 gal)

_____ / _____

MASSE VOLUMIQUE : 1,07 kg/L (9,82 lb/gal)

EXPIRATION : _____

LOT : _____

MODE D'EMPLOI

Appliquer *Terra humique FBN* directement sur le sol à raison de 1 à 4 L/ ac ou de 2,47 à 9,88 L/ha par application. *Terra humique FBN* peut être appliquée de 1 à 4 fois par année en fonction des conditions du sol. Avoir de procéder au mélange en réservoir du produit, effectuer un essai de flocculation afin de vérifier la compatibilité. La compatibilité peut être vérifiée simplement en suivant ces étapes :

- Mélanger les produits dans un récipient transparent en respectant les mêmes proportions qui seront utilisées dans le champ.
- Agiter vigoureusement pendant au moins 30 secondes.
- Vérifier la présence d'un précipité

Utiliser conformément aux recommandations d'un représentant agricole ou d'un consultant agricole professionnel pour les cultures, les doses, les périodes ou les fréquences d'application qui ne sont pas indiquées.

Ce produit peut être mélangé en cuve avec des pesticides. Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur doit contacter l'entreprise responsable du produit antiparasitaire avant d'appliquer tout mélange en cuve.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander une aide médicale. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant la réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander une aide médicale. Traiter selon les symptômes.

Pour de l'aide en cas d'urgence médicale (humains ou animaux), contactez Rocky Mountain Poison Control au 1 866 767-5041.

Pour de l'aide en cas d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident), contactez CHEMTRAC au 1 800 424-9300 (en Amérique du Nord) ou au 1 703 527-3887 (à l'international).

ENTREPOSAGE : Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Entreposer dans un endroit frais, bien ventilé et à l'abri de l'ensoleillement direct. Protéger du gel.

ÉLIMINATION : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale.

CONDITIONS DE VENTE

Farmer's Business Network Canada Inc. et ses filiales, ses agents respectifs, ses dirigeants, ses employés, ses agents et ses successeurs (collectivement, « FBN ») garantissent exclusivement que le produit est conforme à la description présente sur l'étiquette (« Garantie limitée »). A l'exception de la précédente Garantie limitée, le produit est vendu « tel quel ». FBN renonce, dans toute la mesure permise par la loi, à toutes les déclarations, garanties et conditions, qu'elles soient orales ou écrites, expressives ou implicites, y compris, mais sans s'y limiter : les conditions ou garanties implicites relatives à la qualité marchande et à l'adaptation à un usage particulier, au titre, à la non-violation des droits, au rendement du produit, aux attentes que l'utilisation du produit ait des résultats particuliers, ou à la compatibilité avec d'autres produits ou mélanges en réservoir autorisés, qu'elles découlent d'une loi, de la conduite habituelle des affaires, de la modalité d'exécution, de l'usage du commerce ou autre, lesquelles sont toutes expressément exclues. L'unique recours de l'acheteur et de l'utilisateur, en vertu de la présente Garantie limitée, se limite à la réparation ou au remplacement par FBN (à la discrétion de FBN) du produit en question, ou d'un produit comparable, conformément à la présente garantie. Dans toute la mesure permise par la loi, dans aucune circonstance et sous aucune théorie du droit (y compris, mais sans s'y limiter, un délit civil, un contrat, une responsabilité stricte, ou une autre théorie du droit), FBN ne sera responsable envers l'utilisateur ou l'acheteur pour (A) tout dommage direct, spécial, accessoire, consécutif, punitif ou exemplaire ou tout dommage indirect, y compris les pertes de profits et de revenus, les économies non réalisées, les pertes de récoltes, les pertes de rendement, les pertes de clients, les dommages liés à l'interruption des activités, les arrêts de travail, ou (B) tout montant total dépassant le montant payé pour le produit, excluant les taxes, la livraison et la manutention, ainsi que tout autre frais applicable, ou (C) tout autre facteur. De plus, FBN se dégage de toute responsabilité quant aux dommages-intérêts compensatoires, ou autres dommages, découlant d'une utilisation allant à l'encontre des directives sur l'étiquette. Puisque certains territoires ne permettent pas les exclusions ou les limites de responsabilité à l'égard de certains dommages ou les limites relatives à la durée d'une garantie implicite, seules certaines portions des exclusions et des limites susmentionnées peuvent s'appliquer à l'utilisateur ou à l'acheteur en fonction des limites permises par la loi.

EMBALLÉ PAR :

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607, High River,
Alberta, Canada, T1V 1M7